

CANDRIAM EQUITIES L

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
14, Porte de France
L – 4360 Esch-sur-Alzette
R.C.S. Luxembourg B-47449
(la « SICAV »)

Luxembourg, le 16 janvier 2020

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames, Messieurs,

Les actionnaires sont informés que le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé d'apporter les modifications suivantes au prospectus de la SICAV :

I. Remplacement de RBC Investor Services Bank S.A. par CACEIS Bank, Luxembourg Branch

1. Changement de dépositaire

Le Conseil d'Administration a décidé de changer de prestataires de services pour la fonction de dépositaire de la SICAV.

Pour assurer cette fonction en remplacement de RBC Investor Services Bank S.A. (ci-après « RBC IS »), le Conseil d'Administration a décidé de nommer CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

CACEIS Bank, Luxembourg Branch agit comme succursale luxembourgeoise de CACEIS Bank, une société anonyme de droit français dont le siège social est sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS Paris 692 024 722. Il s'agit d'un établissement de crédit agréé, supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Cet établissement est également autorisé à exercer des activités bancaires et des activités d'administration centrale à Luxembourg par l'intermédiaire de sa succursale luxembourgeoise.

2. Changement d'agent administratif et agent de registre et de transfert

Candriam Luxembourg, agissant en qualité de société de gestion de la SICAV, a décidé de déléguer les fonctions d'agent administratif et d'agent de registre et de transfert à CACEIS Bank, Luxembourg Branch en remplacement de RBC IS.

3. Changement de siège social et d'agent domiciliaire

Le siège social de la SICAV sera transféré au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Le Conseil d'Administration a décidé de changer de prestataires de services pour la fonction d'agent domiciliaire de la SICAV.

Pour assurer cette fonction en remplacement de RBC IS, le Conseil d'Administration a décidé de nommer CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

4. Suspension exceptionnelle des ordres de souscription, rachat, conversion et transfert

Dans le cadre des changements de prestataires de services tels que décrits ci-dessus (ci-après la « Migration ») et dans le but de faciliter le déroulement opérationnel de la Migration, les ordres de souscription, de rachat, de conversion et de transfert de l'ensemble des compartiments de la SICAV seront suspendus à partir du **31 mars 2020 après 12h (heure de Luxembourg) jusqu'au 5 avril 2020 à 23h59 (heure de Luxembourg)**. Les ordres de souscription, de rachat, de conversion et de transfert seront à nouveau acceptés à partir du **6 avril 2020 après 00h00 (heure de Luxembourg)** et devront être transmis à CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

CANDRIAM EQUITIES L

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
14, Porte de France
L – 4360 Esch-sur-Alzette
R.C.S. Luxembourg B-47449
(la « SICAV »)

II. Autres modifications apportées au prospectus

5. Garanties financières

5.1. Niveau des garanties financières

La société de gestion de la SICAV a revu sa politique par laquelle elle a mis en place certains niveaux de garanties financières en fonction du type d'opérations. Le niveau de garanties financières applicable à l'activité de prêt de titres a été modifié de 102% à 100%.

5.2. Politique en matière de décote

Les décotes appliquées aux différentes catégories d'actifs ci-dessous, reçus au titre de garantie financière, ont été modifiées comme suit :

Catégorie d'actifs	Décote actuelle	Nouvelle décote
Espèces	0%	Inchangé
Titres de créance d'émetteur du secteur public	0-3%	0-4%
Titres de créance d'émetteur du secteur privé	0-5%	2-5%
Actions parts/actions d'OPC	0-5%	2-8%

6. Modification de certains indices de référence utilisés pour le calcul des commissions de performance dans le compartiment Candriam Equities L Biotechnology

Les actionnaires des classes ci-dessous sont informés des modifications d'indices suivantes pour le calcul des commissions de performance :

Classe	ISIN	Nouvel indice	Ancien indice
I	LU0133360163	NASDAQ Biotechnology Index (Net Return)	NASDAQ Biotechnology Index (PI)
I-H	LU1006082199	NASDAQ Biotechnology Index (Net Return) Hedged in EUR	NASDAQ Biotechnology Index (PI)
I	LU1120766032	NASDAQ Biotechnology Index (Net Return) EUR	NASDAQ Biotechnology Index (PI)

Les actionnaires sont informés que les frais liés au transfert de dépositaire, d'agent domiciliataire, d'agent administratif et d'agent de registre et de transfert n'auront pas d'impact financier supplémentaire pour la SICAV.

Les modifications mentionnées sous le point I. entreront en vigueur le **6 avril 2020**.
Les modifications mentionnées sous le point II. entreront en vigueur le **19 février 2020**.

Les actionnaires qui ne seraient pas d'accord avec les modifications reprises ci-dessus ont la possibilité de demander le remboursement de leurs actions sans frais pendant une période d'un mois à dater du **17 janvier 2020**.

Le prospectus daté **19 février 2020**, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur, seront disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ainsi qu'auprès de RBC Investor Services Bank France, 105, rue Réaumur, F-75002 Paris, ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : www.candriam.com.

Le Conseil d'Administration